

INSCRIPTION TCF IRN

Test de Connaissance du Français Intégration, Résidence et Nationalité

CANDIDAT	
NOM (en majuscule) :	Adresse (obligatoire) :
Prénom(s):	
	Téléphone (obligatoire):
Pays de naissance :	Mail: @ LIEU DE L'EXAMEN (case à cocher):
Nationalité :	
Date de la session : / / (Date à confirmer par le centre)	Auxerre
Présentez-vous un handicap (visuel, physique, auditif) : Oui (merci de fournir un certificat médical) Non	
Epreuves obligatoires :	
- 15 minutes de compréhension orale - 20 minutes de compréhension écrite - 30 minutes d'expression écrite - 10 minutes d'expression orale en entretien individuel avec un examinateur	
IMPORTANT : INSCRIPTION PAR COURRIER ➤ Renvoyer cette fiche d'inscription individuelle à l'adresse suivante : ACFAL FORMATION 21 place Tolozan 69001 LYON ➤ Documents à joindre lors de l'inscription : un chèque de 145 € à l'ordre d'ACFAL FORMATION (ou chèque global de 152,28 € comprenant les timbres ci-dessous) une copie de votre pièce d'identité en cours de validité un timbre prioritaire à 1,28 € pour gestion du dossier un timbre de 6 € pour l'envoi par courrier en lettre recommandée avec accusé de réception de l'attestation du TCF.	
Toute inscription entraîne <u>l'engagement du candidat à assister à la session</u> . Un candidat absent n'est remboursé de ses frais d'inscription qu'en cas de force majeure (maladie, décès d'un proche, grève de transport). Un justificatif doit <u>obligatoirement</u> être remis au centre d'examen par mail <u>examens@acfal.com</u> ou courrier. La convocation avec horaires et lieu d'examen est envoyée par courrier une semaine avant la date d'examen. L'attestation vous sera envoyée en recommandé environ 6 semaines après l'examen.	
Indication de l'identité du responsable du traitement : France Education international et le Centre d'examen ACFAL FORMATION - Pays : France. Le(s) deux service(s) précités dispose(nt) de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les candidats des examens du DILF selon la réglementation en vigueur (Arrêté du 7 juillet 2005 parue au Journal Officiel de la République française du 17 juillet 2005). Les informations enregistrées lors des inscriptions sont réservées à l'usage du (ou des) service(s) mentionné(s) ci-dessus et ne peuvent être communiquées qu'à l'intéressé. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant. En conséquence vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser : - jusqu'à la communication des résultats au centre d'examen où vous passez vos épreuves, - par la suite à France Education International à l'adresse suivante : France Education International - Bureau TCF, rue Léon Journault 92310 Sèvres De suis informé(e) que je dois savoir lire et écrire pour passer cet examen	
☐ Je certifie exacts les renseignements ci-dessus. Date: / Signature:	